

# DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2D20210532  
 établi le : 12/07/2021  
 valable jusqu'au : 11/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : <url\_gouv\_guide\_pédagogique>*

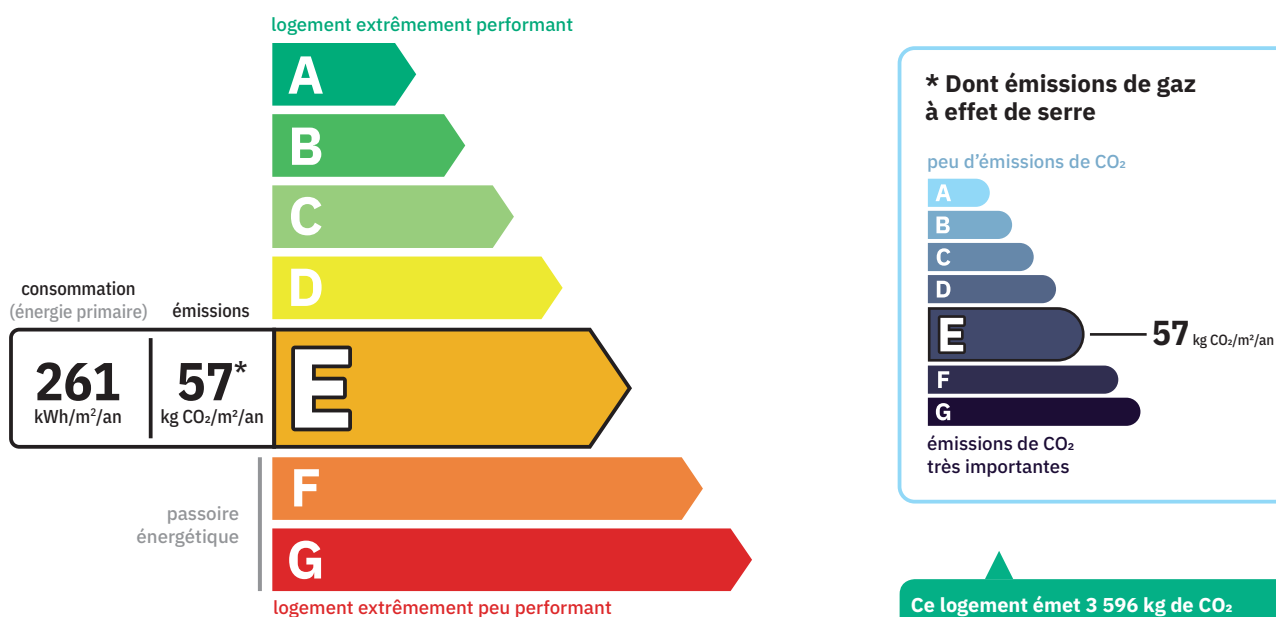
<photo du bien>

## ▲ DPE réalisé à partir des données de l'immeuble

adresse : **42 bd de la République, 26000 Valence / étage 4, porte 1**  
 type de bien : appartement  
 année de construction : 1960  
 surface habitable : **63m<sup>2</sup>**

propriétaire : Jean Dupont  
 adresse : 25 place de la Mairie, 26000 Valence

## Performance énergétique et climatique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6.

Ce logement émet **3 596 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 18 632 km parcourus en voiture.** Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.



entre **960€** et **1360€** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (abonnements compris)

**Comment réduire ma facture d'énergie ?**

voir p.3

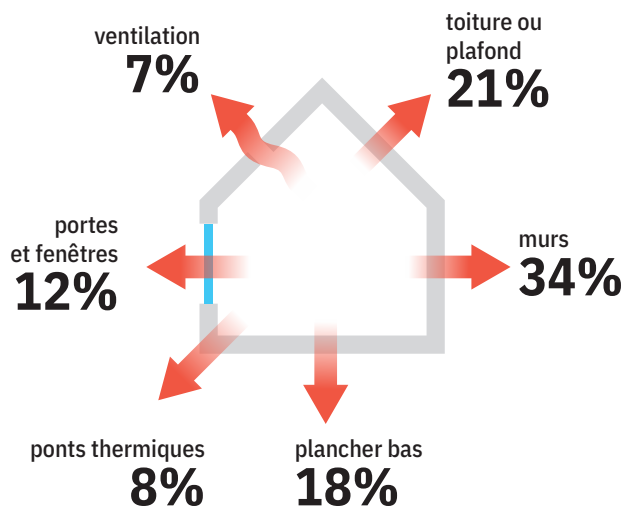
Informations diagnostiqueur

**PM Diagnostics**  
 12 rue de la Liberté,  
 26000 Valence  
 diagnostiqueur : Pierre Martin

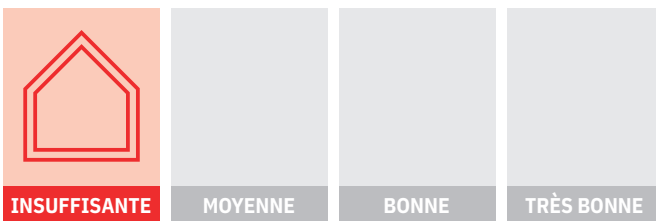
tel : 04 88 22 33 09  
 email : Pierre@pm-diagnostics.fr  
 n° de certification : FR410230 49  
 organisme de certification : CERTIF 311

LOGO

## Schéma des déperditions de chaleur ⚠



## Performance de l'isolation ⚠



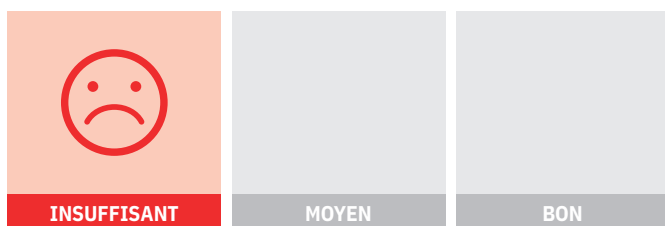
## Système de ventilation en place



Ventilation par défaut d'étanchéité et ouverture des fenêtres.

Ventilation mécanique ponctuelle dans la salle de bain.

## Confort d'été (hors climatisation)\*



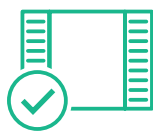
## Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant



fenêtres équipées de volets extérieurs

## Pour améliorer le confort d'été :



Faites isoler la toiture de votre logement. (rapprochez-vous de votre copropriété).

## Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergies renouvelables.

## Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur vertueux











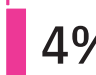





chauffage au bois

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

⚠ Ces informations sont basées sur les données de l'ensemble du bâtiment.

## Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 gaz naturel	<b>12 285</b> (12285 é.f.)	entre <b>690€</b> et <b>950€</b>	 <b>70%</b>
 eau chaude sanitaire	 gaz naturel	<b>3 465</b> (3 465 é.f.)	entre <b>190€</b> et <b>270€</b>	 <b>20%</b>
 refroidissement		<b>0</b> (0 é.f.)	<b>0€</b>	 <b>0%</b>
 éclairage	 électrique	<b>290</b> (126 é.f.)	entre <b>30€</b> et <b>60€</b>	 <b>4%</b>
 auxiliaires	 électrique	<b>434</b> (189 é.f.)	entre <b>50€</b> et <b>80€</b>	 <b>6%</b>
<b>énergie totale pour les usages recensés :</b>		<b>16 474 kWh</b> (16 065 kWh é.f.)	entre <b>960€</b> et <b>1360€</b> par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 106ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°C**

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -16% sur votre facture **soit -157€ par an**

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

**astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 106ℓ/jour d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

43ℓ consommés en moins par jour, c'est -29% sur votre facture **soit -95€ par an**

**astuces**





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.








En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie](http://www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

## Vue d'ensemble du logement







	description	isolation
 murs	Murs en blocs de béton pleins donnant sur l'extérieur, sans isolation.	insuffisante
 plancher bas	Dalle béton donnant sur un sous-sol non chauffé, isolation inconnue.	moyenne
 toiture/plafond	Dalle béton donnant sur l'extérieur, sans isolation.	insuffisante
 portes et fenêtres	Portes bois opaques pleines. Portes PVC opaques pleines. Fenêtres coulissantes bois, simple vitrage et volets roulants bois. Fenêtres coulissantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC. Fenêtres coulissantes bois, simple vitrage et volets roulants bois. Fenêtres coulissantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC.	bonne

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière gaz standard double service chauffage et ECS installée entre 2001 et 2015 sur radiateurs à eau chaude (système collectif).
 eau chaude sanitaire	Chaudière gaz standard double service chauffage et ECS installée entre 2001 et 2015, à accumulation avec ballon séparé, réseau bouclé (système collectif).
 climatisation	Sans objet
 ventilation	VMC simple flux autoréglable installée avant 1982.
 pilotage	Radiateurs avec robinet thermostatique.

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → <i>au moins 1 fois par an</i> Nettoyer les bouches d'extraction → <i>au moins 2 fois par an</i> Entretien des conduits par un professionnel → <i>tous les 3 à 5 ans</i> Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes.
 chaudière	Entretien obligatoire par un professionnel → <i>1 fois par an</i> Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit.
 radiateurs	Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.
 circuit de chauffage	Faire déboucher le circuit de chauffage par un professionnel → <i>tous les 10 ans</i> Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
 chauffe-eau	Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C.
 éclairages	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

▲ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

## Recommandations d'amélioration de la performance







Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.





1

## Les travaux essentiels montant estimé : 7000 à 11000€

lot	description	performance recommandée
 toiture et combles	Isolation de la toiture par l'extérieur. travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme ▲ travaux à réaliser par la copropriété	R = 10 m <sup>2</sup> .K/W
 murs	Isolation des murs par l'extérieur. ▲ travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme ▲ travaux à réaliser par la copropriété	R = 6 m <sup>2</sup> .K/W
 chauffage	Calorifugeage du réseau de distribution hors volume chauffé. ▲ travaux à réaliser par la copropriété	
 eau chaude sanitaire	Calorifugeage du réseau de distribution hors volume chauffé. ▲ travaux à réaliser par la copropriété	

2

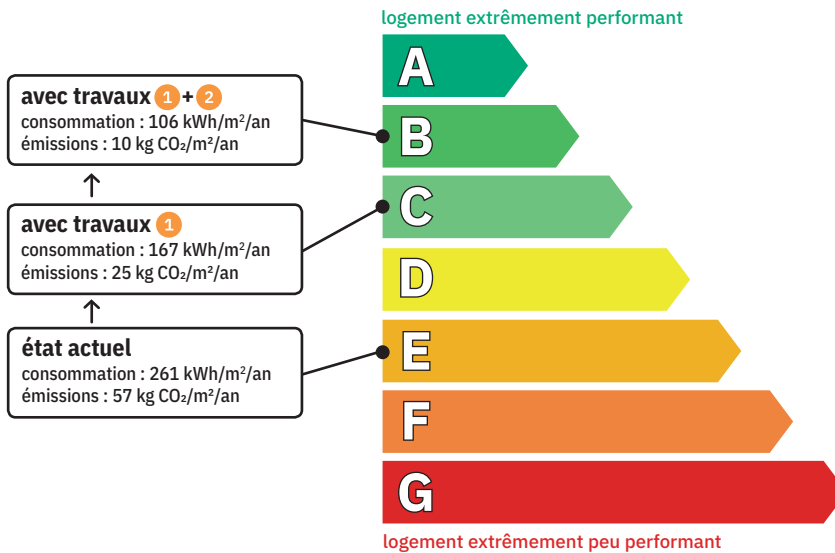
## Les travaux à envisager montant estimé : 6000 à 10000€

lot	description	performance recommandée
 eau chaude sanitaire	Remplacer la chaudière actuelle par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ▲ travaux à réaliser par la copropriété	SCOP = 4
 chauffage	Remplacer la chaudière actuelle par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ▲ travaux à réaliser par la copropriété	COP = 4
 portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres PVC simple vitrage par des fenêtres PVC double vitrage à isolation renforcée. ▲ travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme ▲ travaux à réaliser en lien avec la copropriété	U <sub>w</sub> = 1,3 W/m <sup>2</sup> .K, S <sub>w</sub> = 0,42
 ventilation	Installer une VMC hydroréglable type B. ▲ travaux à réaliser par la copropriété	

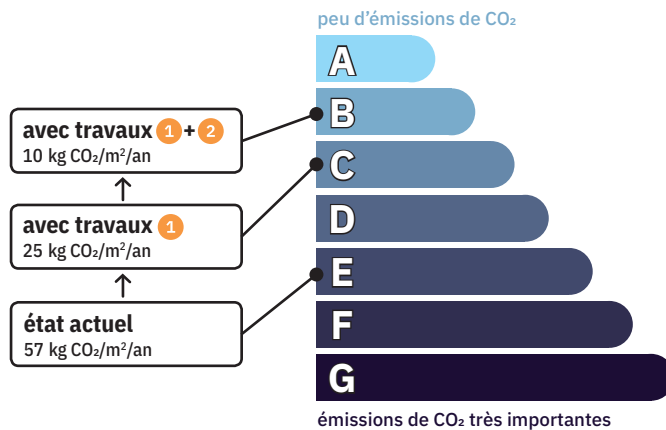
## Commentaires :

## Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

## Évolution de la performance après travaux



## Dont émissions de gaz à effet de serre



TOUT POUR MA RÉNOV'

## Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

[www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller](http://www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller)

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

[www.faire.gouv.fr/aides-de-financement](http://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement)



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

référence du logiciel validé : **LILICIEL Diagnostics v4**  
 référence du DPE : **2D20210532**  
 méthode de calcul : **3CL-DPE 2021**  
 date de visite du bien : **12/07/2021**  
 invariant fiscal du logement : **1234567890**  
 Numéro d'immatriculation de la copropriété : **TC6670042**  
 référence de la parcelle cadastrale : **000AN0055**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

- plans de l'immeuble
- contrat d'exploitation de la chaudière

Rapport d'entretien ou d'inspection de la chaudière joint au diagnostic






Propriétaire des installations communes :  
**Syndicat des copropriétaires**  
 42 avenue de la République, 59170 Roubaix



### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

**Absence d'information sur la chaudière collective : le calcul des consommations a été réalisé en considérant une chaudière fioul classique installée avant 1970. Le système réellement en place dans le bâtiment peut être différent.**

### généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
département		26
altitude	 données en ligne	128 m
type de bien	 mesurée ou observée	appartement
année de construction	≈ estimée	1960
surface habitable du logement	 document fourni	63 m <sup>2</sup>
surface habitable du bâtiment	 document fourni	935 m <sup>2</sup>
nombre de niveaux du logement	 mesurée ou observée	1
nombre de niveaux du bâtiment	 mesurée ou observée	5
hauteur moyenne sous plafond	 mesurée ou observée	2,50 m
nb. de logements du bâtiment	 document fourni	15
position du logement dans le bâtiment	 document fourni	dernier étage sous toiture

## Fiche technique du logement (suite)

## enveloppe

	...	...
	...	...
<b>murs</b>	...	...
	...	...
	...	...
<b>plancher bas</b>	...	...
	...	...
<b>toiture/plafonds</b>	...	...
	...	...
<b>fenêtres / baies</b>	...	...
	...	...
<b>portes</b>	...	...
	...	...
	...	...
<b>ponts thermiques</b>	...	...
	...	...
	...	...
...	...	...
...	...	...

## équipements

<b>système de ventilation</b>	...	...
	...	...
<b>système de chauffage</b>	...	...
	...	...
<b>production d'eau chaude sanitaire</b>	...	...
	...	...
<b>climatisation</b>	...	...
	...	...
	...	...